



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité des installations nucléaires

Question au Gouvernement n° 3606

Texte de la question

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, pas un mot : des plans d'une centrale nucléaire circulent, ils sont dans la nature et peuvent se retrouver entre n'importe quelles mains malveillantes, et vous ne dites pas un mot de ces révélations de Greenpeace et *Mediapart* ! (Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.) Schéma des clôtures électriques, position exacte des alarmes et des détecteurs anti-intrusion, vue des caméras et détail de leurs angles morts, plan des sas d'accès sécurisés, et jusqu'à la taille exacte des boulons qui serrent les grilles d'accès à la centrale : n'avez-vous rien à dire alors que circule un véritable mode d'emploi pour une attaque contre une installation nucléaire ?

Le nucléaire est hors de contrôle ; l'EPR – réacteur à eau pressurisée – en est le symbole. Vous en êtes responsables, car vous êtes restés sourds à toutes les alertes ; vous avez ignoré les associations et la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, dont la rapporteure était une certaine Barbara Pompili. Pire, vous avez criminalisé les lanceurs d'alerte et utilisé des moyens antiterroristes contre les militants de Bure.

L'EPR de Flamanville était déjà un désastre ; il devient une bombe à retardement. Il devait coûter 3 milliards ; la facture sera de 19 milliards. La mise en service se fera avec onze années de retard. L'EPR, ce sont des problèmes en série : sur la cuve, sur le couvercle, sur le mur de la piscine, sur les soudures. L'EPR, c'est la condamnation de Bouygues pour travail dissimulé sur le chantier, et une cascade de sous-traitants, y compris dans la sécurité.

Ah, qu'elle est belle, votre énergie d'avenir, puits sans fond qui ne cesse d'engloutir les milliards ! Le nucléaire est dangereux, du fait de centrales vieillissantes aux multiples défaillances, mises à l'arrêt au moindre aléa climatique, sales, produisant des montagnes de déchets radioactifs dont personne ne sait que faire, et low cost, avec un recours massif à la sous-traitance et maintenant cibles faciles pour une personne malintentionnée. On savait déjà que le nucléaire était une énergie du passé ; avec ces révélations, nous avons une preuve de plus qu'elle menace notre avenir.

M. Hervé Berville. Et que proposez-vous ? Des panneaux solaires ?

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, soyez à la hauteur de vos responsabilités : quand allez-vous arrêter ce fiasco ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Jean-Paul Lecocq applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable. Nous ne sommes pas d'accord et vous le savez : non, l'énergie nucléaire n'est pas nécessairement une énergie du passé ; le Président de la République est en ce moment même, et vous le savez aussi, au Creusot pour conforter et soutenir une filière essentielle, celle du nucléaire civil mais aussi militaire,...

Mme Mathilde Panot. C'est la journée des révélations !

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'Étatqui nous permet – si vous m'autorisez à vous répondre, madame Panot... – de disposer d'une économie et d'une énergie décarbonée.

Nous ne serons pas d'accord non plus sur l'avenir de la filière – sur lequel vous ne m'interrogez pas, mais comme nous croyons au nucléaire, à défaut de commenter les fuites de la presse – sur lesquelles je reviendrai –, c'est un point qui me semble intéressant, puisque des centaines de milliers de travailleurs français sont concernés. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LaREM.)

Je sais que vous suivez le dossier depuis des années, et nous attendons pour le début ou le milieu de l'année 2021 un rapport d'EDF sur l'avenir d'éventuels réacteurs EPR de nouvelle génération.

M. Loïc Prud'homme. Répondez à la question !

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État . Mais de grâce, faisons les choses dans l'ordre... (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*) J'entends votre voix, madame Panot, mais elle ne couvrira pas la mienne car je tiens à vous apporter une réponse précise.

Nous prendrons le temps d'attendre cette réponse d'EDF pour savoir ce qu'il est possible de faire pour la filière.

Vous parlez d'une fuite médiatique, mais les questions au Gouvernement sont plutôt, à mon sens, un lieu d'échanges qu'un lieu de commentaire sur des fuites. Le fait de disposer des plans de la zone d'accès contrôlé – ZAC – de Flamanville n'est pas une information classifiée ou sécurisée ! Entre nous, on voit à l'œil nu l'emplacement des caméras ou des détecteurs. Il n'y a aucun risque pour la sécurité.

M. Loïc Prud'homme. En somme, ça ne craint rien ?

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État . Vous faites de cette fuite une affaire qui n'en est pas une ; je vous reconnais bien là. Cela ne remet en rien en cause notre engagement aux côtés de la filière nucléaire, ni nos travaux sur le mix énergétique de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.* – *Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Raphaël Schellenberger. Cet engagement-là, on en attend des preuves !

M. le président. Madame Panot, au lieu de crier, prenez donc le micro : il vous reste cinq secondes...

Mme Mathilde Panot. Les plans d'une centrale nucléaire sont dans la nature, et vous dites que ce n'est pas un problème de sécurité ? Vous êtes hallucinants ! Irrresponsables !

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3606

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie sociale, solidaire et responsable

Ministère attributaire : Économie sociale, solidaire et responsable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 décembre 2020](#)